Introduction

Autor(en): **Edwards, Michael / Ducrey, Pierre**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Entretiens sur l'Antiquité classique**

Band (Jahr): **62 (2016)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

INTRODUCTION

Le discours public joua un rôle important dans la vie des Grecs et des Romains tout au long de l'Antiquité, comme le montrent les œuvres littéraires les plus anciennes, l'*Iliade*, et les plus récentes, celles de Libanius au IVe siècle ap. J.-C., ainsi que d'autres, plus tardives encore. Achille fut un "diseur de paroles" tout autant que l'auteur de grands exploits (*Iliade* 9, 443). Aristote, dont la *Rhétorique* a dominé l'approche occidentale des études dans ce domaine, a classé les discours publics en trois genres: délibératif ou politique, forensique ou judiciaire, enfin épidictique ou démonstratif. Mais, alors que de nombreuses œuvres oratoires nous sont conservées dans deux de ses catégories, judiciaire et démonstrative, très peu d'exemples de la première, délibérative ou politique, nous sont parvenus. C'est pourquoi les *Entretiens* 2015 avaient pour premier objectif l'examen des discours politiques en Grèce ancienne dans divers contextes allant de l'époque classique (V^e^-IVe siècles av. J.-C.) à la fin de l'Antiquité. Il importait de compléter l'apport des sources littéraires par le recours aux textes transmis par des papyrus ou des pierres. Le but n'était pas une étude totale ou exhaustive, mais une analyse de quelques auteurs ou de périodes-clés de l'histoire dans un domaine ou une activité qui à plus d'un titre définit le monde grec antique.

La succession des communications suivit pour l'essentiel un ordre chronologique. Le soussigné, professeur de *Classics* à l'Université de Roehampton, président de la Société internationale d'histoire de la rhétorique et spécialiste des orateurs attiques, qui avait 'préparé' les *Entretiens*, a ouvert les feux en passant en revue les fragments de discours politiques des orateurs du 'canon' prédémosthénien.

Christos Kremmydas, chercheur et professeur d'origine grecque, aujourd'hui *Senior Lecturer* en histoire grecque à Royal

Holloway, Université de Londres, a dégagé les principales caractéristiques des discours de Démosthène.

Professeur d'histoire ancienne et collègue de C. Kremmydas à Royal Holloway, Lene Rubinstein, Danoise d'origine, est l'une des meilleures spécialistes du droit grec en Grande-Bretagne. Empêchée de participer aux *Entretiens*, elle accepta que sa communication soit lue par C. Kremmydas. Elle y étudie les discours des ambassadeurs tels que rapportés par Hérodote, Thucydide et Xénophon.

Angelos Chaniotis, membre de la Commission scientifique de la Fondation Hardt, professeur à l'Institute for Advanced Study de Princeton, a examiné, à la lumière des sources épigraphiques, qu'il connaît mieux que personne, les discours des ambassadeurs devant les assemblées des cités à l'époque hellénistique.

Jean-Louis Ferrary, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études à Paris, lui aussi membre de la Commission scientifique de la Fondation Hardt et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est le grand spécialiste des relations entre la Grèce et Rome à l'époque républicaine. Excellent connaisseur de Polybe et de Cicéron, épigraphiste confirmé, il s'est penché sur les discours prononcés par les ambassadeurs grecs devant le Sénat de Rome.

Après des études à la Scuola Normale Superiore de Pise, Daniela Colomo s'est concentrée sur la papyrologie. Elle occupe aujourd'hui un poste de chercheuse à l'Université d'Oxford et d'associée de recherches et de conservatrice de la collection des papyrus d'Oxyrhynque. Reconnue comme la meilleure spécialiste des papyrus égyptiens touchant à l'art oratoire et à la rhétorique, elle a présenté une communication sur la place qu'occupe la rhétorique délibérative ou politique dans les relations entre l'Égypte et Rome durant les trois premiers siècles de notre ère.

Laurent Pernot, professeur à l'Université de Strasbourg, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et ancien président de la Société internationale d'histoire de la

rhétorique, a mis en évidence le rôle central de Dion de Pruse dans toute analyse de la rhétorique politique sous l'Empire romain.

Manfred Kraus enseigne à l'Université de Tübingen. Comme L. Pernot, il est un ancien président de la Société internationale d'histoire de la rhétorique. Expert des *progymnasmata* ou exercices préparatoires de rhétorique, il s'est intéressé à la figure de Libanius comme orateur politique et à son influence dans les cercles les plus haut placés d'Antioche.

Enfin, dernière personne à prendre la parole dans ces *Entretiens*, Maria Silvana Celentano, professeur à l'Université de Chieti-Pescara, ancien membre du Comité de la Société internationale de l'histoire de la rhétorique et présidente du Comité des programmes de la conférence 2015 de la société, s'est arrêtée sur un ensemble de textes de Jean Chrysostome, les homélies, peu étudié jusqu'ici dans le contexte de la rhétorique politique.

Cette réunion de philologues, d'historiens, d'épigraphistes, de papyrologues et de spécialistes de la rhétorique est bien conforme à la tradition des *Entretiens.* Les participants proposent, dans un esprit d'échanges académiques, des approches différentes, mais complémentaires, des textes. Les discussions qui suivirent les exposés témoignent d'une démarche rigoureusement scientifique. Nous en donnons ci-dessous des reflets plus détaillés.

Analyse et résumé des communications

Athènes, à l'époque où elle jouit d'un régime démocratique, est la cité par excellence où s'épanouit l'art oratoire politique. Les textes les mieux conservés proviennent en majorité du corpus des discours de Démosthène, dont tous les composants ne sont d'ailleurs pas authentiques. Un très petit nombre seulement des discours politiques de ses adversaires nous sont parvenus et moins nombreux encore sont les discours conservés du Ve siècle, l'époque de la gloire d'Athènes. Ce phénomène est dû

au fait que l'art d'écrire des discours, y compris politiques, et de les publier n'était guère pratiqué à cette époque. La contribution du soussigné aux *Entretiens* consiste à examiner les modestes vestiges et fragments des discours politiques laissés par les membres du 'canon' des dix orateurs attiques avec en arrière-plan la théorie d'Aristote exposée dans sa *Rhétorique*.

Le choix des dix orateurs du canon remonte peut-être à l'Alexandrie de l'époque hellénistique. Il s'agit des représentants les plus notoires de l'art oratoire athénien, toutes catégories confondues. Toutefois, bien que la majorité d'entre les auteurs aient été des politiciens en vue qui ont adressé leurs discours à l'Assemblée (ou les aient rédigés pour qu'ils y soient lus), c'est essentiellement leur œuvre judiciaire qui nous est parvenue. Nous savons cependant qu'ils ont aussi prononcé des discours politiques, aujourd'hui perdus pour toutes sortes de raisons. Et pourtant des choix de discours avaient été faits dans l'Antiquité. Mais ceux-ci sont devenus des 'florilèges' contenant essentiellement des discours judiciaires. Le troisième discours d'Andocide, *Sur la paix avec les Spartiates*, offre un bon exemple de discours politique. En revanche, les fragments préservés des autres orateurs, surtout ceux de la période prédémosthénienne, sont moins caractéristiques.

Pour parler de Démosthène, le choix allait de soi, car il n'est pas de meilleur connaisseur du grand orateur attique, et tout particulièrement de son *Contre Leptine*, que Christos Kremmydas, dont la thèse de doctorat, soutenue en 2005, est consacrée à ce plaidoyer. Kremmydas s'appuie lui aussi sur la *Rhétorique* d'Aristote. Il insiste sur l'importance de la "caractérisation" (*ethos*) dans l'art de la persuasion. Par *ethos*, on entend l'image que l'orateur donne de lui-même dans son discours. Kremmydas examine comment celle de Démosthène évolue de 354 à 341, au fil de ses discours contre Philippe II de Macédoine et ses partisans (*Philippiques*) devant l'Assemblée d'Athènes. La troisième *Olynthienne* et la troisième *Philippique* sont des œuvres-clés dans l'analyse de Kremmydas, ce qui ne l'empêche pas de s'intéresser aussi aux autres. Il montre comment les

interventions de l'orateur le présentent de plus en plus sûr de lui et attaquant ses adversaires avec une hostilité sans cesse croissante. L'évolution de son caractère montre à quel point Démosthène reflète ce que Kremmydas appelle à juste titre la "toxicité" de la politique à Athènes à la fin des années 340 et en tire profit.

L'exposé de Kremmydas marque la fin de la partie des *Entretiens* consacrée à l'étude des discours conservés en tout ou en partie dans le 'canon'. Mais la conférence se proposait aussi d'explorer d'autres genres oratoires pour tout ce qu'ils apportent à notre connaissance de la rhétorique politique grecque. L'historiographie ou l'art d'écrire l'histoire est notre seconde source majeure d'information sur le discours public au Ve et au IVe siècle av. J.-C. Nous 'entendons' les discours des grands politiciens athéniens grâce à la plume des historiens, Thémistocle chez Hérodote ou Périclès chez Thucydide. Les paroles de Xénophon chef militaire nous parviennent par l'intermédiaire des œuvres de Xénophon historien, preuve par ailleurs que l'Assemblée n'était pas le seul lieu où se tenait le discours public. L'ambassade, la mission d'ambassadeur offraient d'autres occasions d'exercer son éloquence, occasions où l'*ethos* de l'intéressé, l'image qu'il donnait de sa personne, avait aussi son importance.

Ce type d'allocution fait l'objet de la contribution de Lene Rubinstein, consacrées aux discours d'ambassadeurs et autres envoyés chez Hérodote et Thucydide ou encore dans les traités historiques de Xénophon, l'*Anabase* et les *Helléniques*. L'*ethos* des orateurs y est mis en évidence, mais aussi le travail d'équipe et la répartition des tâches entre les ambassadeurs, tactique notoirement négligée par les missions des Athéniens auprès de Philippe II, qui incluaient deux adversaires acharnés, Démosthène et Eschine. L. Rubinstein analyse les discours d'envoyés en divers lieux, y compris le camp des Dix Mille, où Xénophon reçoit une délégation des Sinopéens. Elle s'arrête à deux épisodes rapportés par les historiens au cours desquels des ambassadeurs ont prononcé leurs discours en style 'direct',

l'ambassade des Athéniens à Sparte en 371 et celle des Péloponnésiens à Athènes en 370/369.

Ce n'est pas un hasard si certains des meilleurs discours politiques conservés ont été prononcés en période de crise. Lorsque les Grecs perdent leur indépendance, d'abord par suite de la conquête macédonienne, plus tard de la conquête romaine, le type de discours nationaliste incarné par Démosthène disparaît, mais pas pour autant le discours politique. À l'époque hellénistique, les discours effectivement prononcés cèdent la place dans nos sources à ceux dont rendent compte les traités des historiens, Polybe marchant dans les pas d'Hérodote, de Thucydide et de Xénophon. Pour cette période, les sources épigraphiques sont aussi d'un apport précieux. On pense en particulier aux textes des décrets qui rappellent les décisions prises par de nombreux États du monde hellénistique, principalement pour honorer leurs bienfaiteurs.

Angelos Chaniotis est l'un des meilleurs historiens actuels de l'époque hellénistique. S'appuyant sur Polybe et une série d'inscriptions, il analyse les stratégies oratoires employées par les politiciens et les ambassadeurs devant les assemblées du monde grec. Il s'attache tout particulièrement à mettre en évidence d'une manière très convaincante le recours régulier à une argumentation basée sur le passé historique. Après avoir passé en revue les sources rapportant l'usage de discours 'indirects', il analyse dans le détail une série de textes, littéraires et épigraphiques, utilisant le passé historique dans la perspective d'arguments faisant appel tantôt à la raison, tantôt à l'émotion. À titre d'exemple, le décret proposé par Chrémonidès à Athènes en 267 pour ratifier une alliance entre Athènes, Sparte et d'autres cités grecques, qui conduisit à la Guerre de Chrémonidès ; les discours prononcés en 210 et rapportés par Polybe de l'Étolien Chlénéas, un allié des Romains, et de l'Acarnanien Lykiskos, un allié des Macédoniens, dans le but de convaincre les Spartiates de devenir leurs alliés ; un décret de Milet reprenant les arguments de Peithenous, fils de Tharsagoras, à l'appui de sa proposition de traité entre la cité de Milet et le roi Ptolémée II ;

un document dans lequel le préteur romain M. Valerius Messalla justifie la garantie de l'inviolabilité de Téos en soulignant le rôle de la piété ; enfin le recours au thème de la mémoire culturelle, resté sans effet en 87 av. J.-C., dans un discours des délégués athéniens résumé par Plutarque pour tenter d'obtenir que Sylla lève son siège d'Athènes.

Les *Entretiens* ont bénéficié de la participation d'un second spécialiste distingué de l'époque hellénistique en la personne de Jean-Louis Ferrary. Celui-ci s'appuie sur sa vaste érudition pour présenter une analyse détaillée des tactiques mises en œuvre par les envoyés grecs comparaissant devant le Sénat romain et devant l'empereur Claude. Leurs discours consistent notamment à rappeler leur fidélité envers Rome et les services que leurs cités lui ont rendus dans le passé. J.-L. Ferrary cite pour exemples le discours d'Apollonius Molon, adressé au Sénat en grec ; ou encore, plus d'un siècle plus tard, une inscription découverte à Samothrace, selon laquelle la cité libre et fédérée de Maronée obtint de l'empereur Claude la pleine restitution de ses droits grâce à l'envoi d'une ambassade, qui évoqua devant lui la fidélité dont la cité avait fait preuve pendant la guerre de Mithridate. L'exercice n'était cependant pas sans risques : mentionner les services rendus aux Romains exposait les envoyés au reproche de *superbia*: ainsi, lorsque l'ambassadeur rhodien Archélaos rappela à Cassius la dette de Rome envers Rhodes, et accessoirement qu'il avait été lui-même le professeur d'éloquence du général, les Romains répliquèrent en punissant sévèrement la ville. Enfin, J.-L. Ferrary soulève une question devenue un thème récurrent de ces *Entretiens*, à savoir dans quelle mesure le discours des ambassadeurs (*presbeutikos logos*) trouve place dans les trois catégories aristotéliciennes mentionnées plus haut ou si ces catégories se multiplient dans la théorie rhétorique ultérieure.

Ces deux communications promettent de devenir une référence pour l'étude en pleine expansion de l'art oratoire et de la rhétorique à l'époque hellénistique. Une troisième communication portant sur les relations inter-cités ou inter-États conduit

les *Entretiens* plus tard dans la chronologie et plus loin dans la géographie. Avec Daniela Colomo, on s'intéresse au rôle de la rhétorique dans les relations entre l'Égypte et Rome. La validité du classement tripartite d'Aristote est à nouveau mise en question, car les genres judiciaire, politique et épidictique se superposent alors dans les discours des ambassadeurs. D. Colomo se penche principalement sur la tactique adoptée par les ambassades grecques et juives à la lumière des textes de Philon d'Alexandrie et de Flavius Josèphe, avec en complément la collection des textes pseudo-littéraires connue sous le nom d'*Acta Alexandrinorum*. Ce document donne des récits romancés des ambassades alexandrines auprès des empereurs romains, tout en se conformant au modèle des comptes rendus officiels de la cour (*acta*). Ces textes montrent que les envoyés alexandrins ne se distinguaient nullement des autres ambassadeurs. Il faut dire que dès l'origine des relations entre les Romains et les Égyptiens, les Grecs d'Alexandrie se sont efforcés de préserver leur indépendance, alors que les Juifs, au contraire, tendaient à soutenir le point de vue de Rome. Il s'en est suivi que les auditions impériales revêtaient la forme d'une confrontation devant un juge, selon la procédure légale instaurée par Auguste de *cognitio extra ordinem* (juridiction impériale) avec pour conséquence que les Alexandrins furent régulièrement (mais pas toujours) condamnés à mort. D. Colomo s'appuie sur les *Acta Isidori* pour étudier le statut des Juifs d'Alexandrie sous Gaius et Claudius, sur les *Acta Hermaisci,* qui relatent l'audition d'ambassades juives et grecques par Trajan, sur les *Acta Appiani*, pour la confrontation du gymnasiarque Appien et de l'empereur Commode, enfin sur le papyrus *P.Giss.Lit.* 4, 7, qui rapporte comment les Grecs d'Alexandrie sont parvenus dans une audience à se rallier l'empereur Caligula au détriment des Juifs. L'auteur évoque la question de la fiabilité des sources, que ce soient les auteurs mentionnés ci-dessus ou les écrits apologétiques comme ceux de Philon d'Alexandrie ou de Flavius Josèphe.

L'art oratoire grec et la rhétorique sont florissants à l'époque impériale. Les trois dernières communications ont trait aux

orateurs actifs aux origines du christianisme. Dion de Pruse, connu aussi sous le nom de Dion Chrysostome, était l'un des plus célèbres rhéteurs de ce que l'on appelle la Seconde Sophistique, dont l'*akmé* se situe au début du IIe siècle ap. J.-C. Le corpus de ses œuvres, qui compte quatre-vingts textes, comprend quatre discours sur le pouvoir adressés à l'empereur Trajan et des discours politiques pour louer ou blâmer des cités et des États. Laurent Pernot choisit de présenter et d'étudier ce riche ensemble de textes. Il souligne l'importance accordée par Dion à la philosophie dans les discours politiques et montre aussi comment l'éloquence délibérative ou politique s'adapte aux nouvelles conditions régnant dans le monde grec sous domination romaine, en l'occurrence dans la province de Bithynie en Asie Mineure. Dion ne manque pas de relever ce changement lorsqu'il s'adresse aux Rhodiens. En conséquence, les trois catégories de discours établies par Aristote dans la *Rhétorique* et énoncées dans le texte contemporain *La Rhétorique à Alexandre* ne conviennent pas aux discours d'un personnage comme Dion. Cela vaut tout particulièrement pour le genre délibératif, ainsi que le remarque Quintilien dans son *Institutio oratoria*. Aussi L. Pernot préfère-t-il le terme "rhétorique du conseil", sous lequel il réunit le dialogue *Sur la délibération* (*Or.* 26) et le *Discours eubéen* (*Or.* 7). Il montre comment, selon Dion, le philosophe doit s'engager en politique et la politique doit être philosophique. Il tente un classement des discours qui contiennent des conseils politiques et philosophiques et dégage quelques caractéristiques de la rhétorique délibérative de Dion. Ce dernier note, contre l'avis des théoriciens, que ses conseils sont accompagnés de reproches. Deux thèmes retiennent une attention spéciale, ceux de l'hellénisme et de l'autorité romaine. L. Pernot conclut comme les intervenants antérieurs en soulignant l'importance de l'*ethos* de l'orateur dans le genre délibératif.

Le prochain grand ensemble de discours politiques grecs appartient au IVe siècle ap. J.-C. et provient d'une ville plus éloignée encore, Antioche. Il s'agit des œuvres de Libanius,

dont soixante-quatre se rattachant aux trois catégories d'Aristote. Les liens d'amitié qu'entretenait Libanius avec l'empereur Julien l'Apostat, mais aussi avec des personnages haut placés de son entourage de religion chrétienne illustrent son rôle de conseiller politique. De plus, le fait qu'il occupait ce que nous appellerions aujourd'hui la chaire de rhétorique d'Antioche indique qu'il était un formateur et éducateur reconnu. De son enseignement, nous conservons cinquante et une déclamations commentant les discours de Démosthène (*hypothèses*), ainsi que de nombreux modèles d'exercices écrits (*progymnasmata*). Ces derniers le rapprochent de son ami Aphthonius, dont le manuel *progymnasmata* est l'un des quatre ouvrages analogues qui nous sont parvenus. Ces importants exposés de la théorie et de la pratique des discours délibératifs sont remarquablement analysés par Manfred Kraus, qui se fait l'avocat d'une Troisième Sophistique et affirme que l'art oratoire et la rhétorique de cette période ne devraient pas être considérés comme étant en déclin.

M. Kraus commence par explorer l'origine de ces idées, qui doivent beaucoup aux travaux de Laurent Pernot et s'élève contre leur mise en cause récente. Il passe ensuite à Libanius, incarnation de l'art oratoire délibératif à la fin de l'époque impériale. Il décrit le contexte dans lequel il exerce, l'Empire romain au IVe siècle ap. J.-C. Les circonstances sont bien différentes de celles qui régnaient à Athènes au IVe siècle av. J.-C., réalité dont Libanius lui-même était parfaitement conscient. L'orateur joua un grand rôle comme conseiller des autorités d'Antioche, même si certains de ses discours au contenu particulièrement critique n'étaient peut-être pas destinés à être publiés. M. Kraus s'intéresse au programme de l'école de Libanius. Il observe qu'en dépit de la prééminence du genre oratoire épidictique dans l'Antiquité tardive, les anciennes méthodes de formation dans les genres délibératif et judiciaire restaient en vigueur, à en juger par les exercices d'éloquence (*progymnasmata*). Les thèmes traditionnels continuent à être traités, comme par exemple les attaques contre la tyrannie. En

comparant leurs œuvres, M. Kraus relève que l'enseignement d'Aphthonius et de Libanius s'appuyait sur la tradition païenne dans une ville, Antioche, qui à leur époque était à quatre-vingts pour cent peuplée de chrétiens. Il montre que la division aristotélicienne entre les genres judiciaire et délibératif est brouillée chez Libanius en se fondant sur l'analyse d'une série de ses déclamations et de ses discours politiques. Ces derniers sous-entendent qu'une position sociale élevée et un réseau de personnalités susceptibles de vous protéger sont des conditions indispensables pour pouvoir participer activement à la vie politique de l'époque.

Le riche corpus des homélies prononcées par Jean Chrysostome offre un excellent exemple de la manière dont la rhétorique classique, et particulièrement celle de Libanius, était mise en pratique dans l'Antiquité tardive, notamment dans un contexte chrétien. Jean Chrysostome est le sujet de la dernière communication de la série, celle de Maria Silvana Celentano. À l'instar de Libanius, Jean est né à Antioche au milieu du IVe siècle ap. J.-C. Il fut l'élève de Libanius, bien que de foi chrétienne. Alors que ce dernier est resté professeur de rhétorique, Jean est devenu archevêque de Constantinople. M.S. Celentano analyse la seconde homélie de Jean Chysostome, *Sur les statues*, discours politique nourri de la formation de l'auteur à la rhétorique et de son expérience dans cet art. Cette homélie fut prononcée en 387 ap. J.-C. à la suite de l'émeute des statues, au cours de laquelle des statues des membres de la famille impériale furent abattues pour protester contre les impôts nouveaux imposés par l'empereur Théodose Ier. M.S. Celentano s'arrête sur la structure bipartite de l'homélie, la première étant consacrée à la situation critique dans laquelle se trouve la cité, que Jean compare à celle de Job, et la seconde, inspirée par la lecture du jour, l'enseignement de l'apôtre Paul sur la richesse. M.S. Celentano étudie les douze sections de la première partie de l'homélie et les méthodes rhétoriques appliquées par Jean. Selon elle, la méthode consistant à recourir tour à tour aux émotions, aux réprimandes, aux exhortations et à la

raison permet au chercheur moderne d'imaginer la manière dont l'homélie fut prononcée et l'effet que faisait l'orateur sur son public.

Comme il est d'usage dans les *Entretiens*, chaque session comprend deux parties, l'une consacrée à l'exposé, la seconde à la discussion. Inévitablement, dans une conférence consacrée à la pratique du modèle le plus noble de l'art oratoire grec, le genre délibératif ou politique, et à la réflexion théorique sous-jacente, la figure d'Aristote se profile à l'arrière-plan de toutes les discussions. L'une des observations ressorties des débats portait sur l'influence disproportionnée exercée par le Stagirite sur les aspects théoriques de l'art oratoire, aussi bien dans l'Antiquité qu'aujourd'hui. Son classement en trois catégories ou trois genres s'est maintenu jusqu'à celui qui fut peut-être le plus grand des rhétoriciens, Quintilien, et même jusqu'à la science moderne. Il reste qu'il est forgé par la situation politique, constitutionnelle et sociale d'Athènes. Or la cité a connu sa période la plus glorieuse au Ve et au IVe siècle av. J.-C. À cette époque, elle jouit d'un système démocratique appuyé sur une assemblée composée de citoyens mâles. De constantes menaces militaires pèsent cependant sur elle, internes à la Grèce, en particulier du fait de Sparte, et externes, en provenance de la Perse, tout au long de la période, puis de la Macédoine qui grandit en puissance et en influence.

C'est cette situation qui a donné naissance au genre oratoire délibératif ou politique, dont les spécificités et la force atteintes alors sont restées inégalées en Grèce ancienne. Les *Philippiques* de Démosthène ont inspiré Cicéron dans son combat contre la tyrannie avinée de Marc Antoine et servirent de modèle durant des siècles dans la lutte pour la liberté. Pour prendre un exemple dans l'histoire de l'Angleterre, Élizabeth I a étudié les *Philippiques* avec son maître Roger Ascham avant de devenir la souveraine d'une nation qui dut faire face à une invasion conduite par un autre Philippe, le deuxième, alors roi d'Espagne en 1588. Mais la Grèce ancienne devait connaître encore sept siècles d'histoire politique, durant lesquels les pratiques de ses

orateurs évolueront profondément. Ils feront face à la demande de multiples manières et recevront une formation très différente de celle qu'avait proposée ou même recommandée Aristote en d'autres temps. Les participants aux *Entretiens* 2015 se sont livrés à une exploration de la rhétorique dans le monde classique, non sans se pencher aussi sur l'évolution qu'elle connut dans les siècles ultérieurs.

Michael EDWARDS
(Traduction Pierre Ducrey)